

TABLEAU DES COTISATIONS 2010 - 2011

Pour les adhésions de Février, Mars et Avril 2010,
les cotisations payées sont valides jusqu'au 31 Mars 2011.

Frais d'ouverture de dossier

Montant	Taxes	Sous-total
75 \$	9.66 \$	84.66 \$

Frais de ré-ouverture de dossier *

Montant	Taxes	Sous-total
55 \$	7.08 \$	62.08 \$

Ainsi que la cotisation à payer selon votre statut:

					Total à payer incluant les frais d'ouverture	Total à payer incluant les frais de ré-ouverture
2	Cotisation régulière					
	Montant	Taxes	OPQ	Sous-total	Total	Total
	340 \$	43.78 \$	22.95 \$	406.73 \$	491.39 \$	468.81 \$
2	Cotisation sans emploi (depuis au moins 8 mois sans travail - AVEC PREUVE)					
	Montant	Taxes	OPQ	Sous-total	Total	Total
	210 \$	27.04 \$	22.95 \$	259.99 \$	344.65 \$	322.07 \$
2	Cotisation finissant 2 (A2008 ou H2009) **					
	Montant	Taxes	OPQ	Sous-total	Total	Total
	240 \$	30.90 \$	22.95 \$	293.85 \$	378.51 \$	355.93 \$
2	Cotisation finissant 1 (A2009 ou H2010) **					
	Montant	Taxes	OPQ	Total		
	130 \$	16.74 \$	22.95 \$	169.69 \$		
2	Cotisation aux études à temps plein (avec preuve)					
	Montant	Taxes	OPQ	Sous-total	Total	Total
	160 \$	20.60 \$	22.95 \$	203.55 \$	288.21 \$	265.63 \$

Important:

- 2 Possibilité de modalités de paiement sans frais ni intérêts.
- 2 Les frais d'ouverture de dossier doivent être payés séparément.
- 2 Les cotisations professionnelles sont déductibles d'impôts.

* Pour les anciens membres T.P. ou T.Sc.A. seulement. Ne s'adresse pas aux anciens étudiants affiliés à l'Ordre.

Les frais d'ouverture de dossier ne sont pas remboursables.

Les Finissants 1 n'ont pas à payer de frais d'ouverture de dossier.

Nous tenons compte de la dernière session étudiée pour définir le statut de finissant.

** A = Session d'Automne ; H = Session d'Hiver